

# LA MATERNITÉ À L'ORIGINE DU FÉMINISME ?

Dès l'Antiquité, la maternité établit la faiblesse des femmes. La force d'un État étant sa population, elle fut dès lors valorisée mais conditionna son rôle social.



1. Françoise Valjean, dernière femme au Grand-Duché à avoir été guillotinée, tableau de Iva Mrazkova. |
2. *Seins*, inspiré du poème *Sein* de José Ensch (1942-2008), poétesse luxembourgeoise. |
3. *Madone à l'enfant ou maternité* de l'artiste luxembourgeois Charles Kohl (1929-2016).

3.

## SOURCES

| La vie des femmes au Luxembourg, la Statoc | [www.statistiques.public.lu/fr/actualites/conditions-sociales/conditions-vie/2016/03/20160303/index.html](http://www.statistiques.public.lu/fr/actualites/conditions-sociales/conditions-vie/2016/03/20160303/index.html) | La première journée de la femme, CID femmes | <http://fraendag.lu/fr/geschichte/1971-1989> | Histoires de la maternité | <https://clio.revues.org/1465> | Knibiehler Yvonne, « Féminisme et maternité », La revue lacanienne 2/2007 (n° 2), p. 11-17 | URL: [www.cairn.info/revue-la-revue-lacanienne-2007-2-page-11.htm](http://www.cairn.info/revue-la-revue-lacanienne-2007-2-page-11.htm), DOI: 10.3917/lr1.072.0011 | Où en est l'histoire de la maternité ? Clio femmes | <https://clio.revues.org/1465> | « Elles pourront se faire avorter sans se justifier » Nouvelle loi sur l'IVG 10 avril 2014 | [www.lessentiel.lu/fr/news/story/10612295](http://www.lessentiel.lu/fr/news/story/10612295) | Histoire des mères et de la maternité en Occident, Yvonne Kniebichler, collection Que sais-je

**A**u Luxembourg, en 1806, on guillotina Françoise Valjean pour infanticide non prouvé. Elle n'avait que 25 ans. Ce constat cachait une terrible réalité de ce temps : la détresse des femmes enceintes et leur faiblesse face aux lois. Pourtant, il n'y a pas dix ans, on condamnait encore à cinq à dix ans de prison celles qui avaient eu recours à l'avortement<sup>1</sup>. Il y a deux ans seulement, le planning familial obtint une loi dépénalisant l'avortement. Étonnamment, dans l'histoire de la maternité, contrôler les naissances permit de maintenir la femme dans son rôle de mère. De tout temps, être mère et allaiter ont conditionné la place de la femme dans nos sociétés encore sous l'emprise des cultures antiques.

**Médecine antique, un lourd héritage** | La médecine grecque expliqua la reproduction, lui attribua les raisons de l'infériorité de la femme, sa petite taille, sa musculature quant à l'utérus qui lui est propre, il gouvernerait ses fluides. Pour Hippocrate, la grossesse, assurant la survie de l'humanité, l'avortement était une honte. Pour Platon, la femme était un mâle déchu puni pour avoir mal vécu une existence passée. Pour Aristote, l'homme seul fournit la vie, la femme – réceptacle –, est passive. Au XIII<sup>e</sup> siècle, saint Thomas d'Aquin christianisa et diffusa ces théories, relayées à la Renaissance par la redécouverte des textes antiques. La maternité fut ainsi comprise jusqu'au XVIII<sup>e</sup> siècle.

**Maternité et mythologie** | La Grèce cultiva l'ambiguïté. Les déesses régénératrices furent associées aux saisons, pourtant Athénée était enfantée par Zeus et restait vierge ! Les sentiments maternels étaient démesurés, ainsi Médée tua ses enfants pour se venger de leur père. Le droit romain inspira le nôtre. Il avait légalisé la fonction maternelle dans la famille. L'épouse était mère par son accouchement et le père le devenait en acceptant ou pas l'enfant. La chrétienté maquilla les mythes antiques. Le père tout-puissant remplaça la déesse mère. Ève, épouse d'Adam, et Marie, mère du Christ, établirent l'image à suivre de la femme-mère. Le péché originel d'Ève condamna les femmes à accoucher dans la douleur. Ainsi, le corps de la femme, lieu de passage capable de mûrir une « graine » d'enfant, confirma, dans la pratique, la banalité de la grossesse. La paysanne ou l'ouvrière enceinte continuèrent leur dur labeur. Affaiblie durant les périodes de disette, elle mourait souvent en couche, l'enfant aussi.

**Du déclin des naissances à la reconnaissance de la maternité** | À la Renaissance, la stérilité fut vécue comme une épreuve. À l'inverse, une famille prolifique pouvait don-

ner son nouveau-né. L'avortement fut pratiqué non sans danger, l'infanticide maquillé. Au XV<sup>e</sup> siècle les premiers hospices s'ouvraient aux orphelins et abandonnés. Trois siècles plus tard, les mères de toutes conditions mettaient leurs enfants en nourrice. Le siècle des philosophes inventa la bonne mère. *L'Encyclopédie* précisa : « *Tous les faits prouvent que la destination de la femme est d'avoir des enfants et de les nourrir* ».

**Premières féministes** | 1789 et la Révolution. Les mères fières de leur statut réclamèrent du pain pour leurs enfants. Mais les révolutionnaires divisèrent la société en deux catégories : la politique, ouverte aux hommes, et la privée, réservée aux femmes. Très tôt, en Europe, les premiers mouvements féministes militèrent pour que l'État reconnaisse la maternité comme fonction sociale. Les guerres mondiales dépeuplèrent les pays. Les États favorisant les naissances instituèrent assurances, allocations, fête des mères, jusqu'à la glorification de la mère sous Vichy et les nazis. Les femmes confinées au foyer retournèrent à leur droit : engendrer, nourrir, élever. Mais les femmes avaient goûté à la vie active ayant remplacé les hommes durant les guerres !

**Féminisme et humanisme : choisir d'être mère** | En 1949, Simone de Beauvoir fit scandale en dénonçant la mythologie de la maternité<sup>2</sup>. Voyant dans la maternité une aliénation, les femmes des années 1970 réclamèrent le droit à l'avortement, l'obtinrent en 1975<sup>3</sup>. Le désir d'enfant remplaça la maternité, révolutionnant la notion de parenté. Le féminisme se fit humaniste prônant l'épanouissement de la personne, donc la possibilité pour la femme de choisir d'être mère quand elle le souhaitait.

**Quelle évolution ces dix dernières années ?** | Au Luxembourg, il y a deux ans seulement, la loi pour l'IVG faisait disparaître la notion de « situation de détresse » laissant à la femme la liberté de juger. Les femmes actives sont toujours plus nombreuses et tentent de concilier les deux responsabilités parentale et professionnelle. Une nouvelle forme de féminisme tend à démontrer que « *la maternité est une affaire sociale de collectivité solidaire* »<sup>4</sup>.

1. Le recours à l'avortement après 12 semaines de gestation.
2. « Le Deuxième Sexe », Simone de Beauvoir, 1949
3. Loi Veil en France, appliquée en 1978 au Luxembourg
4. Knibiehler Yvonne

**POUR EN SAVOIR PLUS** : LE THÈME 2016 DE L'ONU POUR LA JOURNÉE INTERNATIONALE DE LA FEMME EST « LA PARITÉ EN 2030 : AVANCER PLUS VITE VERS L'ÉGALITÉ DES SEXES ! ».